

TRADEMARK ASSIGNMENT

Electronic Version v1.1
 Stylesheet Version v1.1

SUBMISSION TYPE:	NEW ASSIGNMENT
NATURE OF CONVEYANCE:	MERGER
EFFECTIVE DATE:	06/01/2010

CONVEYING PARTY DATA

Name	Formerly	Execution Date	Entity Type
Chic Optic Inc.		05/21/2010	CORPORATION: CANADA

RECEIVING PARTY DATA

Name:	Aspex Group Inc.
Street Address:	5440 Pare Street
City:	Town of Mount Royal
State/Country:	CANADA
Postal Code:	H4P 1R3
Entity Type:	CORPORATION: CANADA

PROPERTY NUMBERS Total: 27

Property Type	Number	Word Mark
Registration Number:	3277986	4-FLEX
Registration Number:	3276271	CARGO
Registration Number:	2698835	COOL CLIP
Serial Number:	77327236	EASY LOOK
Serial Number:	77510103	EASY LOOK
Registration Number:	2254871	EASYCLIP
Registration Number:	2652047	EASYCLIP
Registration Number:	2803742	EASYFLIP
Serial Number:	77343203	EASYSPOORT
Registration Number:	2616054	EASYTWIST
Registration Number:	3725252	EASYTWIST
Registration Number:	3277992	EASYTWIST N CLIP
Registration Number:	2877975	EASYTWIST SUN

OP \$690.00 3277986

Serial Number:	77087821	LINCOLN ROAD
Serial Number:	77497711	LUNETIX
Registration Number:	2593087	MAGNETWIST
Registration Number:	3725289	MDX
Registration Number:	2206288	OLIVER COUNTRY
Registration Number:	2184423	PARADOX
Serial Number:	77827968	PASSPORT
Registration Number:	2116786	QUEST
Serial Number:	77648124	SUPER MEMORY 21
Registration Number:	2924413	TAK2MI
Registration Number:	3725258	TAKUMI
Registration Number:	2902452	TIK-TAK
Registration Number:	3379232	TURBOFLEX
Serial Number:	77830796	TURBOSUN

CORRESPONDENCE DATA

Fax Number: (514)938-3888
Correspondence will be sent via US Mail when the fax attempt is unsuccessful.
 Email: legal@aspexeyewear.com
 Correspondent Name: Jean-Pierre Sam
 Address Line 1: 5440 Pare Street
 Address Line 4: Town of Mount Royal, CANADA H4P 1R3

ATTORNEY DOCKET NUMBER: MERGER OF CHIC

DOMESTIC REPRESENTATIVE

Name: Jose Pena
 Address Line 1: 2755 SW 32nd Ave
 Address Line 2: Aspex Eyewear, Inc.
 Address Line 4: Pembroke Park, FLORIDA 33023

NAME OF SUBMITTER: Jose Pena

Signature: /jpv/

Date: 01/21/2011

Total Attachments: 3
 source=Certificate of amalgamation of Aspex Group Inc. (06.01.10)#page1.tif
 source=Certificate of amalgamation of Aspex Group Inc. (06.01.10)#page2.tif
 source=Certificate of amalgamation of Aspex Group Inc. (06.01.10)#page3.tif



Certificate of Amalgamation

Canada Business Corporations Act

Certificat de fusion

Loi canadienne sur les sociétés par actions

ASPEX GROUP INC.
GROUPE ASPEX INC.

Corporate name / Dénomination sociale

754776-5

Corporation number / Numéro de société

I HEREBY CERTIFY that the above-named corporation resulted from an amalgamation, under section 185 of the *Canada Business Corporations Act*, of the corporations set out in the attached articles of amalgamation.

JE CERTIFIE que la société susmentionnée est issue d'une fusion, en vertu de l'article 185 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, des sociétés dont les dénominations apparaissent dans les statuts de fusion ci-joints.

Aïssa Aomari

Deputy Director / Directeur adjoint

2010-06-01

Date of Amalgamation (YYYY-MM-DD)
Date de fusion (AAAA-MM-JJ)

FORM 9
ARTICLES OF AMALGAMATION
(SECTION 185)

FORMULAIRE 9
STATUTS DE FUSION
(ARTICLE 185)

Form 9

1 -- Name of the Amalgamated Corporation / Dénomination sociale de la société issue de la fusion
 ASPEX GROUP INC./GROUPE ASPEX INC.

2 -- The province or territory in Canada where the registered office is to be situated (do not indicate the full address) / La province ou le territoire au Canada où sera situé le siège social (n'indiquez pas l'adresse complète)
 Québec

3 -- The classes and any maximum number of shares that the corporation is authorized to issue / Catégories et tout nombre maximal d'actions que la société est autorisée à émettre
 See attached schedule/Voir l'annexe ci-jointe

4 -- Restrictions, if any, on share transfers / Restrictions sur le transfert des actions, s'il y a lieu
 None/Aucune

5 -- Minimum and maximum number of directors (for a fixed number of directors, please indicate the same number in both boxes) / Nombre minimal et maximal d'administrateurs (pour un nombre fixe, veuillez indiquer le même nombre dans les deux cases)
 Minimum: Maximum: Minimal: Maximal:

6 -- Restrictions, if any, on business the corporation may carry on / Limites imposées à l'activité commerciale de la société, s'il y a lieu
 See attached schedule/Voir l'annexe ci-jointe

7 -- Other provisions, if any / Autres dispositions, s'il y a lieu
 See attached schedule/Voir l'annexe ci-jointe

8 -- The amalgamation has been approved pursuant to that section or subsection of the Act which is indicated as follows: / La fusion a été approuvée en accord avec l'article ou le paragraphe de la Loi indiqué ci-après
 183 184(1) 184(2)

9 -- Declaration: I hereby certify that I am a director or an officer of the corporation. / Déclaration: J'atteste que je suis un administrateur ou un dirigeant de la société.

Name of the amalgamating corporations / Dénomination sociale des sociétés fusionnantes	Corporation No. / N° de la société	Signature
CHIC OPTIC INC	131.953-6	[Signature]
LUNETTES CARTIER LTÉE/CARTIER OPTICAL LTD	142.701-6	[Signature]
OPTIQUE CAMEO LTÉE/CAMEO OPTICAL LTD	142.702-4	[Signature]
LUNETTES OPTIFER INC./OPTIFER EYEWEAR INC.	0635.12-0	[Signature]
GESTION SUPER-CART INC/SUPER-CART HOLDINGS INC.	022916-7	[Signature]

Note:
 Misrepresentation constitutes an offence and, on summary conviction, a person is liable to a fine not exceeding \$5,000 or to imprisonment for a term not exceeding six months or both (subsection 250(1) of the CBCA).

Note:
 Faire une fausse déclaration constitue une infraction et son auteur, sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, est passible d'une amende maximale de 5 000 \$ ou d'un emprisonnement maximal de six mois, ou de ces deux peines (paragraphe 250(1) de la LCSA).

21-03-2010
 Email 15:10





Siège social initial et premier conseil d'administration
(À déposer avec les statuts constitutifs, une fusion ou une prorogation)
(Articles 19 et 106 de la Loi canadienne sur les sociétés par actions (LCSA))

Formulaire 2

Les changements relatifs au siège social ou au conseil d'administration doivent être soumis par l'entremise du formulaire 3 « Changement d'adresse du siège social » et/ou du formulaire 5 « Changements concernant les administrateurs ».

Instructions

[A] Au moins 25 p. 100 des administrateurs doivent être des résidents canadiens. Si une société a quatre administrateurs ou moins, au moins un doit être résident canadien (paragraphe 105(3) de la Loi canadienne sur les sociétés par actions (LCSA)).

S'il s'agit d'une société « ayant fait appel au public », il doit y avoir au moins trois administrateurs.

Cependant, le conseil d'administration des sociétés qui occupent des activités dans le secteur de l'industrie minière de l'uranium, de l'édition ou de la distribution de livres, de la vente de livres et de la distribution de films ou de vidéocassettes, doit se composer en majorité de résidents canadiens (paragraphe 105(3.1) de la LCSA). Si l'espace prévu est insuffisant, veuillez joindre une annexe au formulaire.

[B] Déclaration

Dans le cas d'une constitution en société par actions, le formulaire doit être signé par le fondateur. Dans le cas d'une fusion ou d'une prorogation, le formulaire doit être signé par un administrateur ou un dirigeant de la société (paragraphe 262(2) de la LCSA).

Généralités

Les renseignements que vous fournissez dans ce document sont recueillis en vertu de la LCSA et seront saisis dans le fichier de renseignements personnels IC/PPU-049. Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés par les dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels. Cependant, la divulgation au public selon les termes de l'article 286 de la LCSA est permise en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site Web, à l'adresse www.corporationscanada.gc.ca ou communiquez avec nous au 613-941-9042 (région d'Ottawa), au 1-866-333-5556 (ligne sans frais) ou par courriel à corporationscanada@ic.gc.ca.

Déposez les documents en ligne
(à l'exception des statuts de fusion) :
Centre de dépôt des formulaires en ligne de Corporations Canada :
www.corporationscanada.gc.ca

Ou envoyez les documents par la poste à :
**Directeur général,
Corporations Canada
Tour Jean Edmonds sud
9^e étage
365, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0G8**

Par télécopieur :
613-941-0999

1 Dénomination sociale de la société

GRUPE ASPEX INC./ASPEX GROUP INC.

2 Adresse du siège social (doit être une adresse municipale, un casier postal n'est pas acceptable)

5440 rue PARÉ
NOM ET NUM DE LA RUE
MONT-ROYAL QUÉBEC H4P 1R3
VILLE PROVINCE/TERRITOIRE CODE POSTAL

3 Adresse postale (si elle est différente de l'adresse du siège social)

BOITE DE DÉPÔT

À L'ATTENTION DE :

NUMÉRO ET NOM DE LA RUE

VILLE PROVINCE/TERRITOIRE CODE POSTAL

4 Membres du conseil d'administration

PRÉNOM	NOM DE FAMILLE	ADRESSE COMPLÈTE (doit être une adresse municipale, un casier postal n'est pas acceptable)	RÉSIDENT CANADIEN (OUI/NON)
NONU	IFERGAN	343 rue CARLYLE, MONT-ROYAL, Qc H3T 1R3	OUI

5 Déclaration

J'atteste par la présente que je possède une connaissance suffisante et que je suis autorisé à signer et à soumettre le présent formulaire.

SIGNAIRE
NONU IFERGAN (514) 938-3000
NUM EN LETTRES MAJUSCULES NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Note : Faire une fausse déclaration constitue une infraction et son auteur, sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, est passible d'une amende maximale de 5 000 \$ ou d'un emprisonnement maximal de six mois, ou de ces deux peines (paragraphe 250(1) de la LCSA).



RECEIVED
21-05-2010
EMOUL 15:10